



# Plaines de Saubert et de la Combette (Identifiant national : 910030198)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48074065)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozériens, - 910030198, Plaines de Saubert et de la Combette. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030198.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozériens

Centraide calculé : 689601°-1914442°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/10/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Gatuzières (INSEE : 48069)
- Commune : Meyrueis (INSEE : 48096)
- Commune : Hures-la-Parade (INSEE : 48074)

### 1.2 Superficie

536,9 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Plaines de Saubert et de la Combette » est située au sud-ouest de la Lozère, dans le Parc National des Cévennes. D'une superficie de 536 hectares, elle est constituée de petites collines et dépressions au sud-est du Causse Méjean, entre Saubert et Aures. Son altitude varie entre 1000 et 1100 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Parc national, zone cœur
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Faunistique
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZNIEFF est délimité par :

- les pistes et chemins, au nord, entre la ferme de Cazeneuve et le GR60 ;
- le GR60 et une piste jusqu'au hameau des Aures, à l'est ;
- des pistes, lignes de crêtes et thalwegs entre les hameaux des Aures et Saubert, au sud ;
- des thalweg et la lisière des boisements entre Saubert et Cazeneuve, à l'ouest.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Cette ZNIEFF est comprise dans la zone coeur du Parc National des Cévennes, elle-même classée en Réserve de Biosphère. Le site bénéficie donc d'un certain niveau de protection.

Aucun facteur ne paraît actuellement influencer directement l'évolution de la zone. Elle n'est pas concernée par la problématique de fermeture des milieux.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lépidoptères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<a href="#">34.3263</a> <a href="#">Mesobromion des Causses</a>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	54496	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Cévennes				1999
Phanérogames	80240	<i>Adonis vernalis</i> L., 1753	<i>Adonis de printemps, Adonis printanier, Grand œil-de-boeuf, Œil-de-bœuf</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				2006
	121977	<i>Scorzonera purpurea</i> L., 1753	<i>Podosperme pourpre, Scorsonère pourpre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Emeric SULMONT, CBNMP				2008

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	54496	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	80240	<i>Adonis vernalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Emeric SULMONT, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	Parc National des Cévennes		